

# FORMATION

## « Préjugé, quand tu nous tiens ! »

*Dates :*

Du lundi 27 au vendredi 31 Octobre 2014

*Lieu :*

Au centre Jean Guéguen à Trélazé, commune limitrophe de la ville d'Angers (49 000)

*But de la formation :*

Permettre aux stagiaires d'être en capacité d'intervenir demain face à un groupe de collégien-ne-s/lycéen-ne-s sur la thématique « Préjugé, quand tu nous tiens ! ».

*Public :*

Toute personne âgée de 18 à 30 ans désireuse de lutter contre toute forme de discriminations et ayant un peu de temps à y consacrer

*Objectifs :*

- Permettre à chaque stagiaire de vivre l'intervention
- Connaître et comprendre les mécanismes qui mènent à la discrimination quelle qu'elle soit
- Appréhender les notions de stéréotype, préjugé, discrimination, racisme, immigration, réfugié, inter-culturalité, ...
- Donner la possibilité à chaque stagiaire de s'essayer à mener une ou plusieurs parties de l'intervention
- Permettre à chacun-e de s'approprier le contenu de la mallette et les outils pédagogiques de l'intervention
- Donner des clés en animation de groupe, connaissances du public adolescent et gestion de situations difficiles
- Aborder les alternatives et les moyens d'action face au racisme

*Méthode :*

Pour transmettre les contenus pédagogiques, l'équipe de formation alternera entre des apports théoriques, des temps d'échanges et de débats, des jeux et outils, des mises en situation.

Dans une logique d'éducation par les pairs, les formateur-trice-s sont des volontaires expérimenté-e-s qui apporteront leur expertise tout en s'appuyant sur les connaissances et expériences des participant-e-s dans une véritable dynamique d'éducation populaire.

*Equipe de formation :*

- Florian CHOLLET : volontaire D&C! depuis 2006, formateur D&C! depuis 2009, art-thérapeute et comédien.
- Frédérique RAYMOND (à confirmer) : volontaire D&C ! depuis 2009, psychologue du travail.

*Cout de la formation :*

La formation est gratuite et comprend l'hébergement, la pension complète, les contenus de formation par les formateur-trice-s. Toutefois, en contre-partie de la gratuité, nous demandons aux participant-e-s de s'engager à mener au moins 3 interventions a posteriori de la formation, selon leurs disponibilités.